



Un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels engagé et mobilisé dans la lutte contre les déchets et les pollutions marines

L'immense plage de sable aquitaine constitue un réceptacle naturel de débris mélangés dans la laisse de mer à toutes sortes de déchets, déposés par les courants, les marées et les tempêtes

CHIFFRES-CLÉS

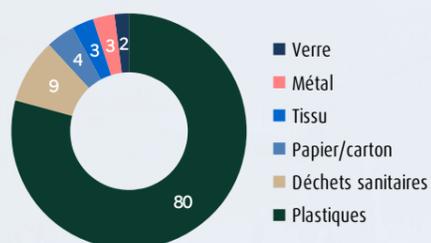
↳ **10 millions de tonnes** de macrodéchets sont rejetés chaque année dans l'environnement marin. L'essentiel, **80 %**, provient de la terre et le reste, **20 %**, des activités maritimes : transport, pêche, aquaculture. Ces déchets affectent tous les compartiments du milieu marin. On estime que **15 %** ont été rejetés sur la plage, le signe le plus évident de cette pollution, **15 %** flottent en surface ou dans la colonne d'eau et la majorité, **70 %**, a coulé et s'est déposée sur les fonds marins.

Source : Ministère de la Transition écologique

TENDANCES

Répartition (%) du type de déchets dénombrés sur le littoral français

(source Ifremer)



ACTUALITÉS

Les Initiatives Océanes, est un programme de SURFRIDER FOUNDATION EUROPE, pour réfléchir sur la problématique des déchets aquatiques au travers de l'éducation, de la science participative et du lobby. Chaque seconde, 412 kilos de déchets sont déversés dans les océans. 100% de ces déchets sont d'origine humaine. Face à de tels chiffres, Surfrider Foundation Europe a décidé d'agir. Depuis plus de 20 ans, l'ONG lutte contre la pollution massive des océans au travers de son programme phare, les Initiatives Océanes. Chaque année, plus de 50 000 personnes participent à ces collectes de déchets en Europe. Toutes ont leur raison d'agir et ensemble elles partagent un même objectif : ne plus laisser les déchets envahir les océans.

Apports en déchets des principaux fleuves et courants marins

- Principaux courants marins du Golfe de Gascogne
- Littoral très exposé à l'échouage de macrodéchets
- Principaux fleuves
- Débit < à 50 m³/sec
- Débit de 50 à 100 m³/sec
- Débit > à 100 m³/sec

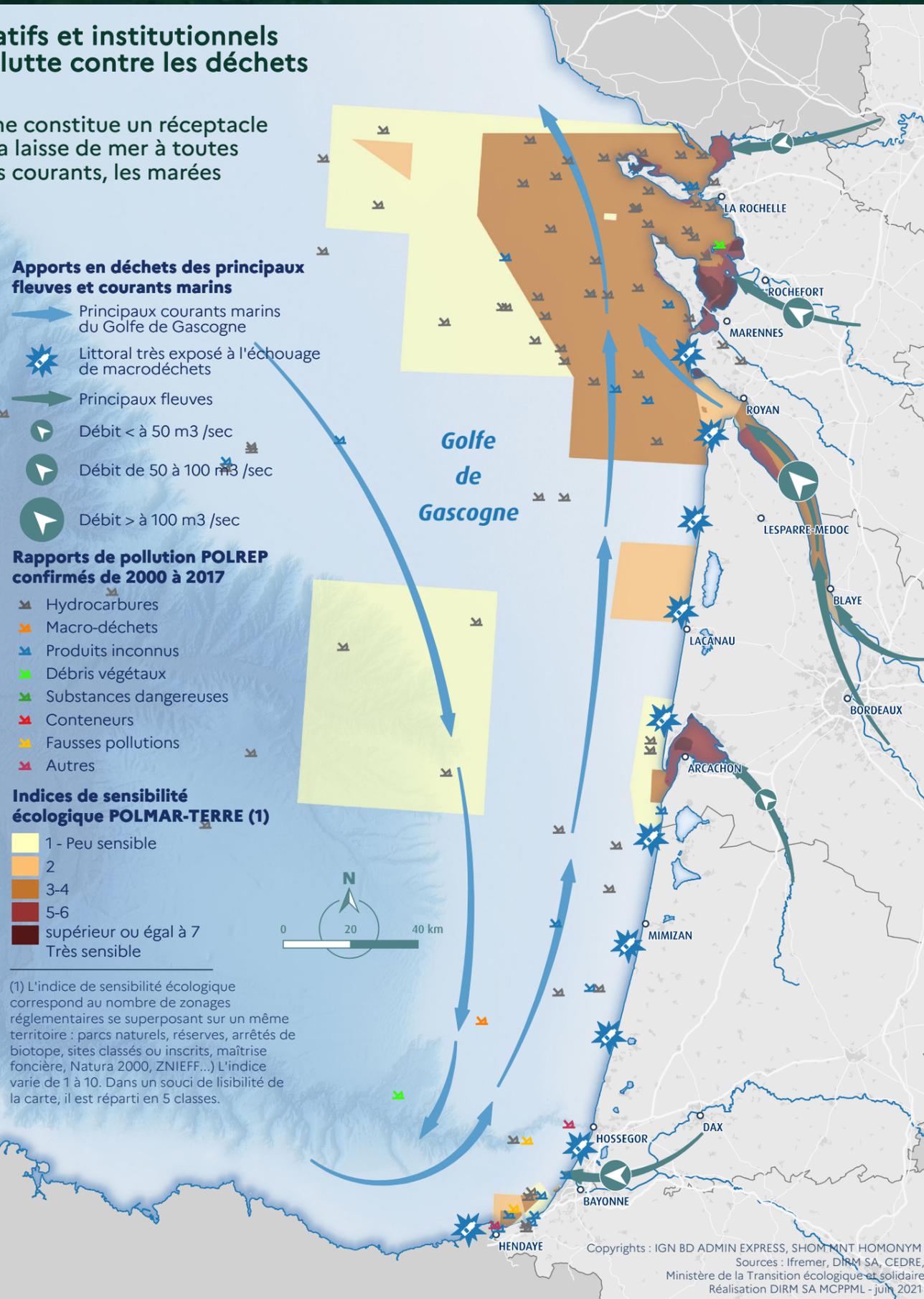
Rapports de pollution POLREP confirmés de 2000 à 2017

- Hydrocarbures
- Macro-déchets
- Produits inconnus
- Débris végétaux
- Substances dangereuses
- Conteneurs
- Fausses pollutions
- Autres

Indices de sensibilité écologique POLMAR-TERRÉ (1)

- 1 - Peu sensible
- 2
- 3-4
- 5-6
- supérieur ou égal à 7 Très sensible

(1) L'indice de sensibilité écologique correspond au nombre de zonages réglementaires se superposant sur un même territoire : parcs naturels, réserves, arrêtés de biotope, sites classés ou inscrits, maîtrise foncière, Natura 2000, ZNIEFF... L'indice varie de 1 à 10. Dans un souci de lisibilité de la carte, il est réparti en 5 classes.



Copyrights : IGN BD ADMIN EXPRESS, SHOM MNT HOMONYM
Sources : Ifremer, DIRM SA, CEDRE, Ministère de la Transition écologique et solidaire
Réalisation DIRM SA MCPPLM - juin 2021

La quantité totale de macrodéchets rejetée chaque année dans l'environnement marin est estimée à 10 millions de tonnes, dont 80 % proviennent de la terre et 20 % d'activités maritimes. Entre 60 et 80 % des déchets marins sont constitués de produits à usage unique, le plus souvent en plastique. Or les débris plastiques posent particulièrement problème, dans la mesure où la dégradation des polymères dont ils sont constitués conduit à leur fragmentation en microparticules. Les pollutions d'origine telluriques (pollutions agricoles, rejets de nutriments et pesticides, eaux usées non traitées et plastiques) représentent l'essentiel des pollutions marines. Les services de l'État sont mobilisés dans une surveillance régulière des pollutions accidentelles des eaux marines.



Un littoral et des plages très exposés aux macrodéchets

Plusieurs grands fleuves se déversent dans le sud du Golfe de Gascogne : la Garonne, la Dordogne, la Charente et l'Adour. Les vents dominants sont de secteur ouest. Le transport maritime est limité au transit vers les grands ports (La Rochelle, Bordeaux et Bayonne). Le courant du Portugal (Nord Espagne) est responsable d'apport de déchets, principalement au Pays Basque et dans les Landes. Le tourisme et la plaisance sont développés sur l'ensemble de la façade et l'activité de pêche localisée sur le plateau et le haut du talus continental. Enfin, la conchyliculture est développée dans les secteurs d'Arcachon et de Marennes-Oléron.

La façade présente une forte variabilité de la répartition des déchets sur le littoral. Certains types de déchets sont largement représentés (médiats biofiltrants provenant de stations d'épuration, cotons tiges). Les côtes aquitaines sont fortement concernées par les macrodéchets notamment dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques (52 m³/km de plage/an de déchets non naturels collectés).

Les données de chalutage révèlent des concentrations plus fortes de déchets en mer au niveau de la vase à large de la Gironde, du fait des houles d'ouest et des forts débits de la Garonne en période hivernale, ainsi que les deux canyons de Sud Atlantique, et particulièrement celui de Capbreton, où les déchets ont tendance à s'accumuler (Galvani et al., 2000). En ce qui concerne les microplastiques dans le Golfe de Gascogne, une campagne opérée en mai 2013 révélait une moyenne de 318 particules/ha sur 25 prélèvements effectués. Les données sur les plages (pose de barrages flottants, chalutage des déchets en mer de 300 mètres à 3 milles nautiques du rivage).

Des acteurs mobilisés sur le terrain

En Gironde et dans les Landes, les collectivités locales conduisent depuis plusieurs années des opérations de nettoyage des plages désormais adaptées à la protection des systèmes dunaires. Dans les Landes, un service de nettoyage de la côte mené par le Département fonctionne toute l'année, en partenariat technique et financier avec quinze collectivités et le Centre d'Essais des Landes (bases de Biscarosse et de Cazaux). Entre la Bidassoa et l'Adour, le syndicat mixte Kosta Garbia mène des programmes destinés à limiter le dépôt de déchets sur les plages (pose de barrages flottants, chalutage des déchets en mer de 300 mètres à 3 milles nautiques du rivage).

Plusieurs associations dont Surfrider Foundation Europe, agissent pour la protection des océans. Elles mènent des actions de sensibilisation et de collectes de déchets sur le littoral. En 2013, Surfrider a lancé le projet « Riverine Input Adour » sur le bassin versant de l'Adour. Ce projet vise à améliorer la connaissance sur les déchets aquatiques continentaux, pour réduire à la source la quantité de déchets atteignant le milieu marin.

La lutte et la prévention des pollutions marines

Les catastrophes successives de l'Erika (1999), du Prestige (2002), et plus récemment le naufrage du Grande America (2019) sont venus rappeler que le trafic maritime et le transport de substances polluantes peuvent représenter un risque pour l'environnement. La prévention et la lutte contre les pollutions marines constituent une priorité de la DIRM Sud-Atlantique. À ce titre elle participe à la rédaction et la mise en place des dispositions spécifiques ORSEC relatives aux champs d'actions liés au domaine maritime. De plus, elle gère un des 8 centres métropolitains de stockage de matériels de première urgence destinés à faire face aux pollutions maritimes. Elle participe à l'organisation d'exercices et déploie dans ce cadre le matériel du centre de stockage du Verdon-sur-Mer. Chaque année, des formations à l'utilisation de ces matériels sont dispensées en priorité aux acteurs potentiels de lutte contre les pollutions maritimes (agents des collectivités territoriales, des DDTM, des formations militaires de sécurité civile, pompiers...).

Au plan national, le CEDRE est l'établissement qui fournit l'expertise en matière de pollutions accidentelles des eaux. Il fournit conseil et expertise aux autorités en charge de la réponse anti-pollution. Il est également mandaté par le ministère en charge de l'écologie pour l'animation du réseau de surveillance des macro-déchets et micro-plastiques dans les sédiments littoraux.

FICHE

4.11

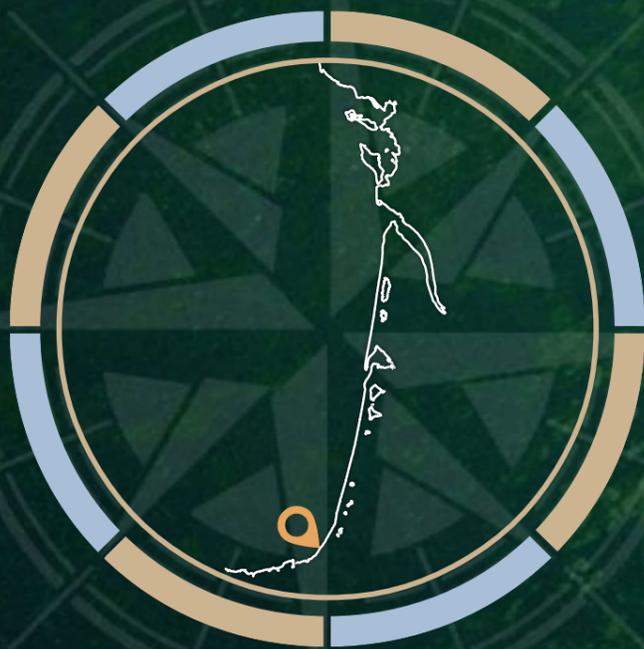


Déplacement de la Ministre de la Transition écologique et solidaire Barbara Pompili en août 2020 à Biarritz - Démonstration de ramassage des déchets sur la Grande Plage

Biarritz - Pyrénées-Atlantiques

Expérimentée depuis un an, la « Charte pour des plages sans déchet plastique » contribue à l'atteinte de l'objectif fixé par le Plan biodiversité de « zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025 ». La ministre de la Transition écologique est venue observer les bonnes pratiques mises en place par la commune de Biarritz, qui a adopté la charte en septembre 2019. Mise en place pour préserver les écosystèmes marins et littoraux, le ministère de la Transition écologique et solidaire propose aux communes littorales de signer la charte qui comprend 15 engagements concrets pour réduire les déchets plastiques au quotidien. La charte doit permettre de préserver l'environnement et protéger la biodiversité ; améliorer le recyclage du plastique et limiter son rejet et son impact dans la nature ; valoriser l'image des communes soucieuses de préserver l'environnement ; sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers de la mer sur les impacts des déchets plastiques ; améliorer l'accueil touristique et l'attractivité des plages.

© Crédit photo : Damien Carles / Terra



Sources mobilisées :

DIRM Sud-Atlantique, Ministère de la Transition écologique, DREAL Nouvelle-Aquitaine

Pour aller plus loin :

-  notre-environnement.gouv.fr : les déchets solides en mer et sur le littoral
-  Le Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les Pollutions Accidentelles